



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving – Environment and Climate
Change Canada / Réception des
soumissions – Environnement et
Changement climatique Canada
9250 49 Street
Edmonton, AB T6B 1K5
Facsimile Number for Amendments:
(780) 495-5097

**INVITATION TO TENDER
APPEL D'OFFRES**

**Tender to: ENVIRONMENT AND CLIMATE
CHANGE CANADA**

We offer to perform or provide to Canada the
services detailed in the document including any
attachments and annexes, in accordance with the
terms and conditions set out or referred to in the
document, at the price(s) provided.

**Soumission aux: Environnement et Changement
climatique Canada**

Nous offrons d'effectuer ou de fournir au Canada,
aux conditions énoncées ou incluses par référence
dans le document incluant toutes pièces jointes et
annexes, les services détaillés dans le document,
au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de
l'entrepreneur**

Facsimile No. - No de télécopieur:

Telephone No. - No de téléphone:

Issuing Office - Bureau de distribution

Title-Sujet Entretien préventif, Eureka, NU AMENDMENT ONE	
Solicitation No. - No. de l'invitation 5000031410	Date December 13 th , 2017
Client Reference No. - No. De Référence du Client	
GETS Reference No. - No. de Référence de SEAG n/a	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 2 :00 pm heure des Rocheuses on - le December 21 st , 2017	
F.O.B. - F.A.B. Destination	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cyndi Ryan, Senior Contracting Officer e-mail: cyndi.ryan@canada.ca	
Telephone No. - No de téléphone (780) 951-8659	Fax No. - N° de FAX: (780) 495-5097
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: Eureka Upper Air Weather Station Eureka, Nunavut	
Security / Sécurité The successful bidder must meet the security provisions as per Annex C	
Delivery Required - Livraison exigée:	Delivery Offered - Livraison proposée
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur	



AMENDEMENT UNE

La modification numéro un a été soulevée afin de répondre aux questions présentées par les soumissionnaires potentiels, comme suit:

Question 1:

Section 4.1 à la page 34 des états de spécification; «Fournir une somme forfaitaire pour l'entretien préventif complet et l'entretien correctif, y compris les pièces, la main-d'œuvre et le temps de déplacement». Cependant, ni l'Annexe B ni le Formulaire d'Acceptation d'Offre 03 (BA03) ne permettent d'entrer une somme forfaitaire. Veuillez confirmer qu'un prix forfaitaire doit être soumis.

Réponse 1:

Annexe B Tableau 1.1 Articles d'entretien périodique à un PRIX FERME - le TOTAL 1.1 étendu constituera ce prix forfaitaire.

Question 2:

Selon l'annexe A, la section 1.1 stipule que la première phase des travaux qui doit avoir lieu en janvier doit être effectuée par un électricien et un plombier. Le paragraphe trois de la même section stipule également que le projet doit être supervisé par un représentant de l'entrepreneur général, ce qui est requis par la loi et est notre intention. Cependant, l'annexe B ne permet pas d'entrer les coûts de supervision. Veuillez confirmer où les coûts de surveillance doivent être indiqués dans le document de demande de soumissions

Réponse 2:

L'une des personnes qui seront sur place sera considérée comme le représentant de l'entrepreneur général qui sera responsable d'assurer la conformité aux règlements de santé et de sécurité, de superviser et de coordonner le travail (comme indiqué au paragraphe trois). Les coûts de supervision seront compris dans la partie TABLE 1.1 des FRAIS FIXES FIRM - quelle que soit la personne que vous estimez être le Superviseur.

Question 3:

Le tableau 1.1 de l'annexe B est identifié comme suit: «éléments d'entretien planifiés - PRIX FERME. Tableau 1.2 - Taux de main-d'œuvre et de matériaux pour le travail sur le terrain en plus des points 1 à 5 ci-dessus - sous chaque discipline dans la colonne de description, il est indiqué que le travail supplémentaire peut durer jusqu'à 50 heures.

A. Est-ce que l'intention de l'unité d'émission des indemnités journalières du tableau 1.1 est utilisée pour les coûts totaux de la main-d'œuvre, de l'outillage et des indemnités journalières ou simplement pour les indemnités journalières pour travail à domicile?

Réponse 3A:

Le but du tableau 1.1 est de vous permettre d'offrir un prix ferme pour tout le travail qui vous est fourni dans l'énoncé des travaux - énuméré à l'annexe A.

B. L'intention du tableau 1.2 est-elle d'utiliser les taux horaires pour les travaux supplémentaires demandés une fois déjà sur le site ou pour des prix fermes pour la maintenance planifiée?

Réponse 3B:

L'objectif du tableau 1.2 est de vous fournir un taux horaire que votre entreprise prévoit facturer pour du travail supplémentaire qui pourrait être découvert sur place et qui n'a pas été mentionné dans l'énoncé des travaux.

Question 4:

Pour les tableaux 1.1 et 1.2 de l'annexe B, quel est le but de la colonne «Prix unitaire» et de la colonne «Prix calculé». À l'heure actuelle, nous interprétons le prix unitaire comme étant un coût quotidien de 10 heures par jour et le prix calculé comme le coût unitaire multiplié par les 6 jours prévus sur le site.

Réponse 4:

Nous multiplierons l'unité d'émission par le prix unitaire pour recevoir un prix calculé

Par exemple: Charpentier certifié 500 \$ par jour x 6 jours = 3000 \$

Si vous notez, le temps de déplacement est horaire et le matériel que vous fournirez est le prix du lot.

Question 5:

Au cours du processus d'appel d'offres, si notre entreprise ou nos sous-traitants estiment que la maintenance planifiée spécifiée ne peut être achevée dans le temps total estimé par ECCC, comment et où identifier les jours et les coûts supplémentaires?

Réponse 5:

Vous devrez indiquer par écrit, avant la clôture des soumissions, cette information afin que le responsable technique puisse procéder à une vérification pour vérification. Il est toujours de la responsabilité d'un soumissionnaire potentiel de signaler les failles dans les documents de sollicitation s'il les voit. Après examen, il sera décidé s'il y a lieu ou non de modifier le document d'invitation à soumissionner.

Question 6:

Le tableau R2 à la page 12 indique le besoin: de fournir «le nom, le titre, le courriel et le numéro de téléphone d'une personne-ressource de référence client qui peut valider les informations fournies par le soumissionnaire». Dans plusieurs cas, avec la ressource qualifiée que nous avons l'intention d'utiliser, la référence client ou le consultant du projet n'est plus avec le client ou l'entreprise pour laquelle le travail a été achevé. Dans ce cas, serons-nous déduits des points d'évaluation? Si oui, quelle est l'approche suggérée pour que nous répondions aux critères d'évaluation?

Réponse 6:

R2 demande l'expérience des ressources individuelles. Ma suggestion est que vous tendez la main aux entreprises que vous envisagez d'utiliser comme référence et demandez leur approbation pour fournir leurs informations dans le document ITT. Veuillez noter que tous les projets ont des fichiers maintenus. Quelqu'un devrait être capable de parler aux notes dans le fichier. Je sais par expérience personnelle, souvent nous trouvons que les entreprises choisissent de ne pas fournir de références. Il est dans votre intérêt d'avoir quelqu'un prêt à aider. Nous pouvons choisir de valider l'information fournie dans les curriculum vitae et la volonté. Notez qu'un client peut également être un employeur.

Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.